

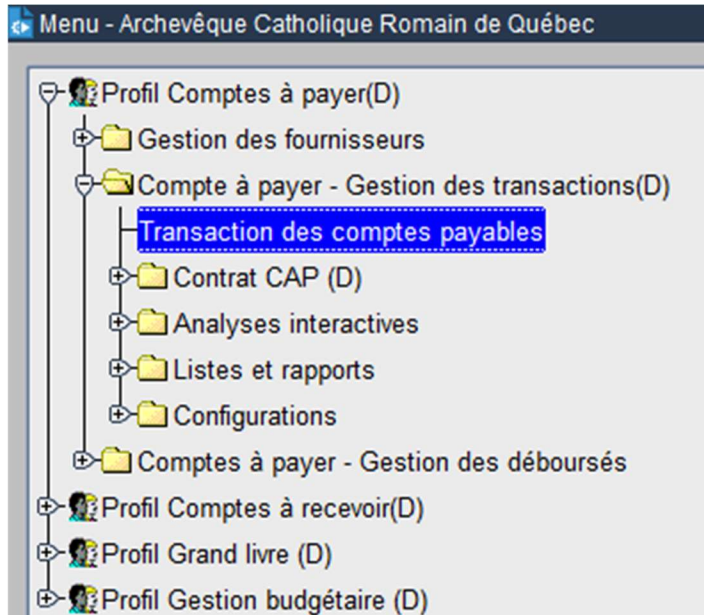
AVANCE DE PAIEMENT

(Si un paiement est fait en double, par exemple)

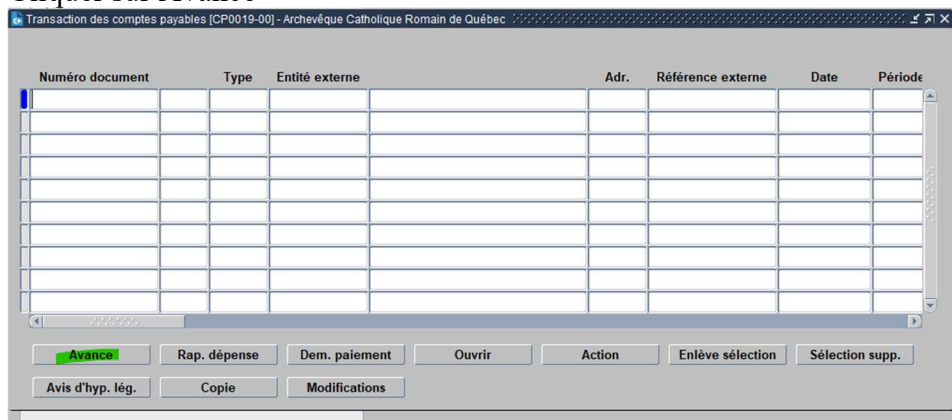
Annuler le règlement en cherchant le lot pour corriger le montant payé en réalité.
Cliquer Action/Annuler

*Attention, s'il y a d'autres transactions dans le règlement, il faut en refaire le paiement à la même date.

Dans CAP



Cliquer sur Avance



Saisir les infos
Action/Compléter/Vérif financière au besoin

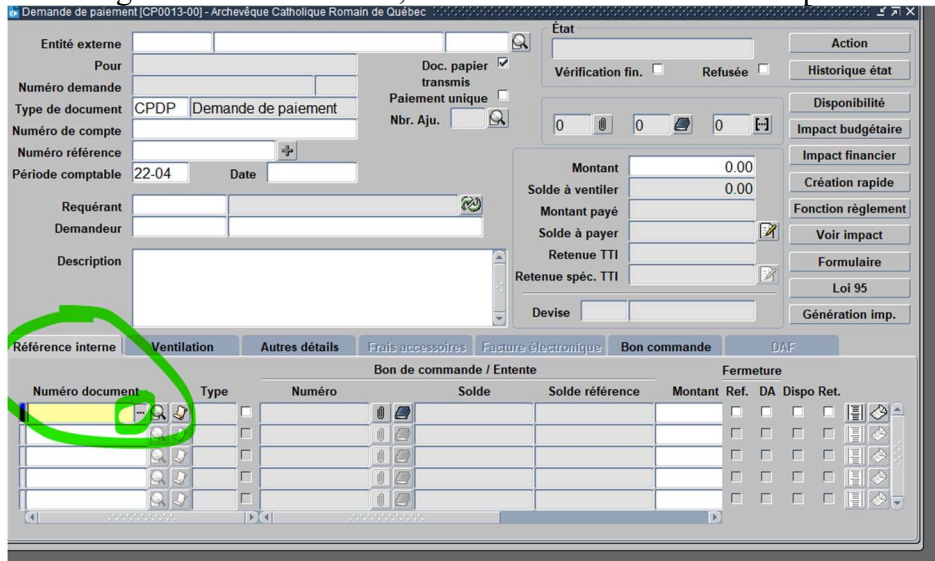
*Faire le règlement (paiement) avant de l'appliquer sur une demande de paiement.

--

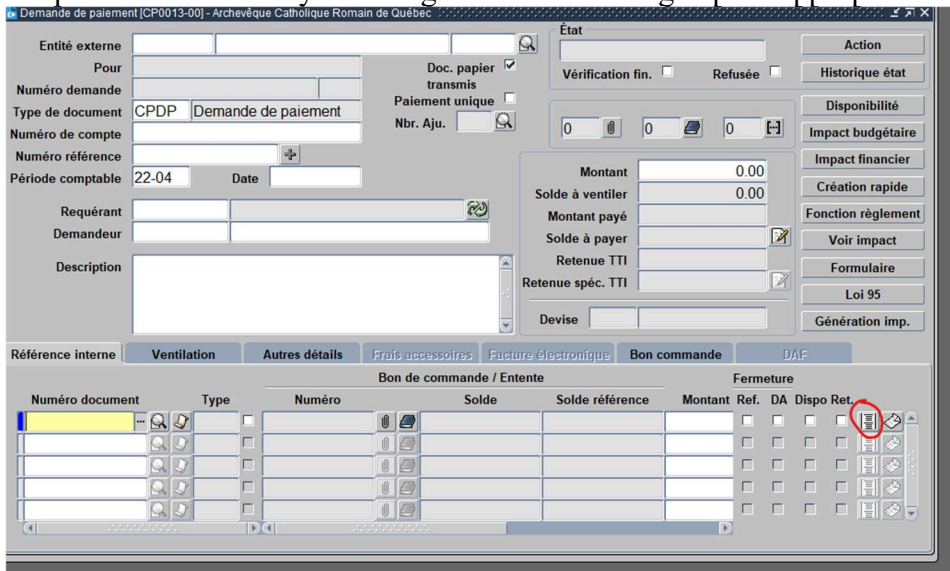
Pour appliquer :
Créer une nouvelle CPDP

Remplir les champs du haut, surtout le fournisseur (l'avance sera relié au n° de fournisseur)

Dans l'onglet Référence interne, trouver l'Avance désiré en cliquant sur le "..."



Cliquer ensuite sur le symbole ligné à la fin de la ligne pour appliquer l'imputation :



Terminer la CPDP normalement

Cliquer Action/Compléter/Confirmer/Vérifier fin si nécessaire

Créer le règlement.

Procédé au report du lot si déjà payé à la date sur BNC.

Sinon, faire le paiement dans BNC.